



BUREAU DIRECTEUR DU 11 octobre 2010 A RENNES

N° 1

Présents : Jacqueline PALIN – Marylise COCHENNEC – Jean Jacques KERDONCUFF
Mickaël LE BRETON – Serge KERHUIEL – Paul PIRIOU – Philippe VALLEE
Eric TREHIN – Gérard LE ROUX – Michel MELEDO

Invités : Denis STEFFANUT - François BRISSON

Accueil par Jacqueline PALIN

Félicitations à François BRISSON pour le beau parcours de l'équipe de France féminine dont il était entraîneur adjoint

La rentrée officielle du pôle espoir aura lieu le mercredi 20/10. Sur sollicitation de La Ligue, Hervé COUDRAY a accepté d'être le parrain de la promotion 2010/2011. Sur le terrain, les jeunes pourront bénéficier de la compétence d'Hervé qui saura leur faire partager sa passion tout en mettant en avant les exigences que chacun doit se fixer dans son projet.
Un grand merci à Hervé.

Le devenir de la SSU est alors évoqué par la présidente : effectifs-budget-validation-impact. Elle rappelle aussi les finales universitaires prévues à BREST en juin 2011. Le conseil de zone du 6 novembre devra évoquer l'arbitrage de cette manifestation et l'organisation éventuelle d'un stage passerelle CF3 arbitres.

La finale des TIC est prévue au Conquet durant les vacances de Pâques 2011.

Les Hermines d'OR du CROS ont récompensé pour leur investissement Pierre GUYOMARCH au titre de dirigeant bénévole et Thomas KERISIT pour son profil de carrière arbitre. Félicitations à tous les deux. Cette reconnaissance du mouvement sportif est une juste récompense au regard de leur investissement pour notre sport.

Deux propositions ont été faites pour les Trophées du sport qui se tiendront fin novembre au Conseil Régional.

Quelques problèmes divers sont évoqués en fin de préambule par la Présidente :

- Faute technique infligée à un entraîneur pour un problème de défense de Zone
Réponse commune Commission Technique et Statut Règlement.

François BRISSON précise que les règlements n'imposent aucun système de défense. Une rencontre avec les entraîneurs pourrait avoir lieu pour tenter d'harmoniser une position commune. En tout état de cause, pour les catégories concernées - minimes, benjamins/benjamines - la défense homme à homme, ou fille à fille est conseillée.

PV Bureau Directeur du 11 octobre 2010



- Le problème des panneaux de la salle de LIFFRE a donné lieu à une réserve de Saint Avé sur le matériel. Le dossier est classé sans suite et la mise en conformité s'est faite pour le 9/10
- Match à l'Avenir de Rennes – Chartres de Bretagne arrêté par les arbitres en raison d'infiltrations d'eau : match à jouer. La commission sportive fixera rapidement la date.
- Un courrier du BB29 sur les dérogations d'horaire amène le bureau directeur à confirmer le délai de 30 jours pour la communication des horaires à la Ligue.
- Le bureau directeur décide enfin que suite à des absences nombreuses de présentation de licences et afin de respecter l'équité sportive entre tous les départements, à dater de ce jour, les pénalités financières pourront être appliquées par la Commission Sportive. Un courrier sera adressé à l'ensemble des clubs.

ORDRE DU JOUR

1) SECRETARIAT

Suite à une intervention chirurgicale, Eric MONTLIBERT est absent 4 semaines. La charge de travail a été répartie entre les autres salariés et les bénévoles de la Commission Sportive. Des dossiers attendront donc et un soin particulier aux horaires de matches devra être porté. Toute surcharge de travail éventuelle sera gérée par la secrétaire générale.

2) -COMMISSION TECHNIQUE

- Formation de Cadres : Une discussion s'engage sur les intervenants dans les stages de formation de cadres et leur indemnisation.

Denis STEFFANUT fait part de ses difficultés.

- Les solutions qui vont être mises en œuvre :
 - un pool réduit d'entraîneurs
 - une évolution des missions de Patrick TAFFIN titulaire du BE1 qui peut s'impliquer sur l'E J
 - des conventionnements avec les clubs employeurs de certains intervenants, titulaires du BE1 ou BE2, pour mise à disposition de leur salarié.

Il est proposé de réfléchir à intégrer des jeunes entraîneurs en formation.

- Formation du joueur : Le mode de fonctionnement est un peu différent et François BRISSON souligne que l'idéal, c'est d'avoir les mêmes encadrants sur trois saisons consécutives.

Pour les deux domaines de formation (cadres et joueurs) il est rappelé que la liste des intervenants doit être validée en amont par le Président de la Commission Technique. Et toutes les situations doivent être réglées rapidement.

- **CEFC** : ils ont tous les 4 été validés : Avenir de Rennes – Pleyber Christ – Ujap Quimper et Etendard de Brest



- **Pôle Espoir** : Visite prévue par la DTBN – Christophe ALLARDI – le 9 Novembre. Organisation à mettre en place et à proposer
- **TIL de la Roche sur Yon** : Chef de Délégation : Jean Pierre LEFEVRE
les deux arbitres de la délégation sont de Quimper.
Mickaël LE BRETON voit pour la prise en charge des réservations d'hébergement à Ploufragan

3) **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE (juin 2011)**

L'organisation est confiée au Rennes PA/Union Rennes basket L'espace des deux rives accueillerait les finales de la coupe de Bretagne. Des contacts sont en cours pour disposer de l'amphi et de locaux à Beaulieu pour l'organisation de l'Assemblée Générale.

Conformément à la proposition de Jacqueline PALIN, une animation sur Rennes est envisagée sous la forme diversifiée de « 10 JOURS DU BASKET »
Le champ de Mars de par ses dimensions pourrait accueillir la structure gonflable Breizh Basket Aréna ainsi que celle de la FFBB.

Le bureau directeur approuve à l'unanimité ce projet qui doit permettre de mettre le Basket à l'honneur entre les deux Assemblées Générales (Comité d'Ille et Vilaine et Ligue)

Le dossier est suivi par Jo HOUE. Un premier RDV est pris avec la Ville de Rennes, le 20/10 pour présentation du projet.

4-**PROJETS**

• **CAMP D'ETE**

les deux séjours proposés ont été très réussis et le retour des participants est très positif. Cette action doit être pérennisée et l'expérience de cette « première » doit être prise en compte.

Pierre GUYOMARCH apportera son aide dans la reconduction de cette action pour 2011, plus particulièrement sur la maîtrise des coûts.

• **CHAMPIONNAT JUNIORS**

Une feuille spécifique sur les engagements est mise en œuvre
Contact par mail à destination de tous les licenciés de cette classe d'âge.
Dotation en cours de finalisation

• **PARTENARIAT COMMUNICATION**

Un projet de plaquette est présenté. Gérard LE ROUX poursuit la réflexion et en fera une proposition au Comité Directeur de janvier

5 –**CHARTRE DE L OTM** (Jean Jacques Kerdoncuff)

Rappel du contenu de la Charte. Des actions seront mises en place par la CRAMC afin d'inciter et de permettre aux clubs une mise en règle rapide pour préparer sereinement la saison prochaine.

PV Bureau Directeur du 11 octobre 2010



La notion d'OTM reconnue de niveau Ligue est importante. D'une part elle permet aux clubs de limiter les frais, ces officiels pouvant dans le respect des règles être désignés officiellement sur les rencontres de leur club, d'autre part, il est urgent d'augmenter le nombre des OTM pour couvrir les rencontres régionales et inciter ces derniers à aller vers le Championnat de France

Intervention de Serge KERHUIEL sur le coût financier important pour les clubs sur les OTM championnat de France. Il est rappelé que les Officiels formés doivent permettre de limiter ceux – ci, mais il convient que les clubs proposent les stagiaires.

6-QUESTIONS DIVERSES

Philippe VALLEE : remboursement aux clubs de 50 % de la part affiliation Ligue sous réserve qu'ils envoient un RIB ou RIP.

Point sur les clubs absents lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.
Forfait général de Saint Avé en Cadettes : application des dispositions financières.

Éric TREHIN évoque quelques dossiers qualification ou surclassements non conformes.

Marylise COCHENNEC revient enfin sur la saisie internet des scores à l'issue des rencontres. L'horaire butoir du dimanche 19 heures est rappelé. La saisie des horaires est bien réalisée pour un certain nombre de clubs. Mais, cela n'est pas encore automatique pour tous les clubs. Un rappel sera fait à destination de tous les clubs. Si les dispositions financières de la Ligue prévoient une amende de 20 euros en absence de saisie, il serait dommage de devoir sanctionner financièrement. Un nouveau rappel sera adressé à tous et la procédure de saisie communiquée.

Fin de séance à 20 h 30

La Présidente de la Ligue
Jacqueline PALIN



La Secrétaire Générale
Marylise COCHENNEC

